

**Délibération n°2025-95**

Date de la convocation : 25 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	37
- dont « pour » :	37
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du conseil communautaire**Le mardi 1er juillet 2025 à 18h45**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier du mois de juillet à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Sorde l'Abbaye, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Dominique DUPUY, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Estelle LEVI, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Christel ROLLO, Valérie BRETHOUS, Marie Josée SIBERCHICOT, Régine TASTET, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE, Henri LALANNE

Suppléants : Luc DE MONSABERT

Étaient excusés : Lionnel BARGELES, Guy BAUBION BROYE

Procurations : Fabienne LABASTIE à Sylviane LESCOUTTE, Gisèle MAMOSER à Serge LASSERRE, Francis LAHILLADE à Bernard MAESCAS, Didier SAKELLARIDES à Jean-Marc LESCOUTE, Jean-Luc SEMACOY à François CLAUDE, Liliane MARBOEUF à Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Sandrine DARRICAU-DUFAU à Chritel ROLLO,

Absents : Rachel DURQUETY, Julien PEDELUCQ, Thierry CALOONE, Roland DUCAMP, Stéphane BELLANGER, Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT,

Secrétaire de séance : Françoise LABORDE

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Président par délibération n° 2020-65 du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil communautaire les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Il est rendu compte des décisions prises depuis le dernier conseil communautaire :

- **Décision 2025-43** Acte de nomination des mandataires de la régie de recettes de la Piscine Intercommunale du Pays d'Orthe et Arrigans
- **Décision 2025-44** Convention de partenariat prestations touristiques avec l'Office de tourisme Pays-Basque
- **Décision 2025-45** Convention d'occupation du domaine public – Abbaye de Sorde
- **Décision 2025-46** Signature d'un avenant n°1 à la convention d'occupation précaire du local n°3 de l'écloserie d'entreprises d'Orthevielle avec l'entreprise « Courant Sauvage »
- **Décision 2025-47** Location du logement aménagé dans le bâtiment piscine intercommunale
- **Décision 2025-48** Mise à disposition de l'Abbaye de Sorde pour l'organisation d'un shooting photo
- **Décision 2025-49** Plan de financement et demandes de subventions | Aménagement de l'accueil suite à l'étude ergonomique du CDG
- **Décision 2025-50** Plan de financement et demandes de subventions | Équipement des assistantes maternelles de la crèche familiale
- **Décision 2025-51** Convention d'occupation du domaine public – Commune de Pouillon



- **Décision 2025-52** Protocole d'accord transactionnel avec Madame VAN QUICKENBORNE dans le cadre des travaux de l'école élémentaire de Tilh
- **Décision 2025-53** Mise à disposition d'un minibus à l'Association « Basket Arrigans »
- **Décision 2025-54** Acte de nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant de la régie d'avances des services administratifs de la communauté de communes
- **Décision 2025-55** Convention de mise à disposition de la salle des Ateliers Solidaires à la SARL JUGAPI – juin 2025
- **Décision 2025-56** Convention de mise à disposition et d'utilisation de la piscine intercommunale au profit du Peyrehorade Sport Natation (PSN)
- **Décision 2025-57** Acte constitutif d'une régie d'avances et de recettes pour l'office de tourisme
- **Décision 2025-58** Acte de nomination d'un mandataire de la régie d'avances et de recettes de l'Office de Tourisme
- **Décision 2025-59** Mise à disposition d'un minibus à la Commune de Tilh
- **Décision 2025-60** Renouvellement de l'adhésion de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans à l'Association « Fondation du Patrimoine »
- **Décision 2025-61** Mise à disposition d'un minibus au Lycée Jean Taris
- **Décision 2025-62** Décision fixant les tarifs de la régie de recettes de la Piscine intercommunale du Pays d'Orthe et Arrigans
- **Décision 2025-63** Signature d'un devis complémentaire relatif à la mission de contrôle technique dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de l'école élémentaire de Tilh
- **Décision 2025-64** Convention de prestations avec le Docteur CABALET-LAFARGUE relative à la fonction de médecin référent « santé et accueil inclusif » au multi-accueil les Bibous
- **Décision 2025-65** Signature d'une convention pour la location précaire et exceptionnelle du logement Ortiz
- **Décision 2025-66** Signature d'un contrat de prestations de services pour l'animation d'un atelier pizza à la crèche « Les Bibous »

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Jean Marc LESCOUTE

